

## **Assemblée générale ordinaire du 12 août 2011 à 17 heures.**

---

Par les soins du Conseil d'Administration (Bureau) les membres de l'association ont été convoqués en temps utile.

La séance est ouverte à 17 heures 10 par Jean Louis Desvignes, Président, dans la salle de réunion communale.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Hélène AUBEL, Claudine BONNEFILLE, Anne CAILLE, Mireille VIALA et Messieurs, Gérard CABIE, Jean-Marie CAILLE, Jean-Louis DESVIGNES, Raymond De Robert, Pierre GALABERT, Jean TROUCHAUD.

Excusées : Paulette FERRIER, Annie TERNISIEN.

Monsieur Rémy MENVIEL, Maire de Cognac et Conseiller Général du Canton de Lasalle est également présent.

Au total 17 personnes sont présentes et 70 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions étant, à ce jour, au nombre de 148, l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre projet et participent à la vie de notre association.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité.

### **Rapport moral et d'activité**

L'activité de l'année écoulée a été importante mais facile à présenter :

Concernant l'étanchéité du bassin, un cahier des charges rédigé par Mr Santacreu et 5 entreprises ont envoyé un devis. C'est ARTISUD de Calviac qui a été choisie en accord avec la Municipalité. Cette entreprise compétente dans la rénovation d'ancien offre un maximum de garanties. Il faudra en particulier veiller à la consolidation du mur du bassin dans sa partie la plus large. Mr Santacreu pourra assurer le suivi des travaux qui débiteront fin septembre ou début octobre pour une durée de 3 semaines.

Le devis se monte à 11500 € TTC. Il s'inscrit donc dans la subvention attribuée par la Fondation RTE (20000€). L'excédent pourra permettre de faire aboutir le projet d'alimentation électrique du moulin par des énergies alternatives : capteurs solaires, petite éolienne, petite turbine hydraulique. A ce sujet nous contacterons VERTEOLE, société alsacienne innovante qui propose une production hybride d'énergie électrique grâce à un mât comportant une éolienne d'axe vertical et des capteurs photovoltaïques.

Une copie sur DVD du reportage de Pierre Teissonnière sur la restauration du mécanisme a été réalisée. La K7 de Mr Viala a aussi été dupliquée sur DVD. Ces deux DVD seront mis à la vente.

En raison du projet de construction d'une station d'épuration par la Municipalité, celle-ci doit procéder à un échange de terrains, ce qui entraînera une légère modification du chemin d'accès au moulin.

Les rendez-vous de l'été :

- le 14 juillet le rendez-vous des chasseurs a comporté un pique-nique et une visite du moulin.
- tous les samedis matins, stand du moulin sur le marché et visite proposée à 10h30.
- Il n'y aura pas de participation cette année aux journées du patrimoine, en raison des travaux prévus.

#### Bilan des visites :

L'an dernier a été une année record (500 visiteurs). On peut évaluer à 200 le nombre de visiteurs pour cette année. Le nombre de scolaires est en diminution. Mr le Maire signale que certains chauffeurs d'autobus hésitent encore à monter à Cognac alors qu'il est bien indiqué que les problèmes de circulation sont situés au-delà du village. L'accès et le demi-tour à Cognac sont sans difficulté. Le tarif des visites reste fixé à 2€ par personne et 1,50€ par personne pour des groupes.

#### Remerciements :

Le président remercie tous ceux qui participent au succès de notre réalisation, en particulier la Municipalité de Cognac. Nous n'oublions pas les organismes qui, au fil des années, ont permis par leur soutien financier, la bonne évolution de notre projet : Conseil Général, Région Languedoc-Roussillon, Parc National des Cévennes et tout récemment la Fondation RTE.

Remerciements également à Laurence Caille, Eric Kiennemann, Anne et Jean-Marie Caille pour la gestion et la maintenance du site Internet et à tous les membres du bureau pour leur participation constructive.

#### Vote :

Après discussion sur différents points (rapportées dans les questions diverses) le rapport est mis aux voix et voté à l'unanimité.

#### **Rapport financier** présenté par Hélène Aubel, trésorière

Dépenses (2010) : 2069,60 euros, dont :

- Loyer : 1 800 euros
- Assurance à la FFAM : 150 euros
- Divers dont secrétariat : 119,60 euros

Recettes (2010) :

- Adhésions 2010 : 3597,50 euros
- Subvention RTE (10.000 euros) versée en mars et déposée sur le livret A le 9 avril 2010.
- Intérêts du livret A

Avoir global au 30 novembre 2010 : 23780,27 euros sur livret A et 31,02 sur CCP.

Remarque particulière : l'assurance prise à la Fédération Française des Amis des Moulins nous permet d'économiser 30 euros.

Remarque générale : comme chaque année, ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer nos engagements vis-à-vis de la Commune ; **elles sont donc très importantes pour nous.**

Après discussion il est passé au vote sur les points suivants :

- Rapport financier adopté à l'unanimité
- Approbation des comptes, report à nouveau : approuvé à l'unanimité
- Quitus aux administrateurs : approuvé à l'unanimité.

Hélène Aubel remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée.

#### **Renouvellement des membres du CA**

Bernard Mazauric et Françoise Cabié n'ayant pas exprimé leur souhait d'être à nouveau candidat, ne sont pas renouvelés.

Les autres membres renouvelables en 2011 (Hélène AUBEL, Anne CAILLE, Annie TERNISIEN, Gérard CABIE, Jean-Louis DESVIGNES, Raymond DE ROBERT, Jean TROUCHAUD) sont renouvelés à l'unanimité.

Jean-Marie CAILLE reste membre du CA mais fait part de son souhait de ne plus être vice-président, en raison de l'éloignement géographique provoquant des difficultés à participer valablement aux décisions collectives. Claudine BONNEFILLE accepte de lui succéder. Il continuera bien sûr à apporter des aides ponctuelles à distance et exprime sa satisfaction de voir Claudine Bonnefille lui succéder. Ce sera une manière de continuer l'œuvre de Jacques son époux, décédé il y a 3 ans, qui s'est beaucoup investi dans le projet de restauration du moulin depuis l'origine. On peut se souvenir que Jacques BONNEFILLE était parmi les membres fondateurs de l'association qui est née il y a tout juste 20 ans, le 17 août 1991.

### **Projets et perspectives**

Tous les projets mentionnés les années précédentes sont toujours d'actualité en particulier la mise en place d'une formation s'adressant à quelques personnes sur place pour guider les visites et faire tourner le moulin. Il faudra contacter MM André Viala et Didier Bosc qui ont assuré la restauration du mécanisme et les essais en 2002.

Claudine Bonnefille a apporté deux gros classeurs de photos prises et annotées par son mari depuis le début de la restauration. C'est un document unique dont la qualité mérite une diffusion par une transposition sur un support commode : CDROM ou DVD avec animation. Il faudra faire un devis.

Des chantiers d'insertion pourront intervenir pour aménager le nouveau chemin d'accès à partir des déblais issus de la construction de la station d'épuration.

Une nouvelle signalisation devra être conçue et réalisée à l'entrée du chemin d'accès.

### **Remarques et questions diverses**

Pour maintenir l'étanchéité, le bassin devra rester en eau même s'il n'est pas toujours plein. Le souci de la sécurité nous amène à envisager la pose d'un grillage le long du bassin et des buissons épineux au niveau de la route qui le surplombe. Au minimum des avertissements par panneaux seront nécessaires.

Il serait intéressant de connaître les moulins des environs pour constituer un réseau.

L'installation d'une petite turbine hydraulique aux abords du moulin pour compléter l'équipement solaire et éolien est tout à fait envisageable.

La bouche d'arrivée de l'eau sous la voûte inférieure se dégrade. Chaque hiver quelques pierres se détachent et la voûte elle-même risque d'être endommagée. Lorsque le moulin supérieur tournera, l'eau circulant dans le conduit bâti augmentera le phénomène. Il est important de solliciter l'entreprise ARTISUD, pendant les travaux prévus, pour consolider tout le conduit en mettant éventuellement un gros tuyau à l'intérieur pour faciliter la circulation de l'eau.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 18h35.

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU)**

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2011, renouvelable en 2014  
La Gurailier, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, élue en 2009 renouvelable en 2012  
- 255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2010, renouvelable en 2013  
L'Hoste, 30460 COGNAC
- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2011, renouvelable en 2014  
210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI
- Trésorière : Hélène AUBEL, réélue en 2011, renouvelable en 2014  
Lascamps, 30460 COGNAC
- Trésorière adjointe : Annie TERNISIEN, réélue en 2011, renouvelable en 2014  
Le Quairoux, route de Sumène, 30460 Cognac
- Membres du bureau : Gérard CABIE, réélu en 2011, renouvelable en 2014  
Jean-Marie CAILLE réélu en 2010 renouvelable en 2013  
Raymond DE ROBERT, réélu en 2011, renouvelable en 2014  
Paulette FERRIER, réélue en 2010, renouvelable en 2013  
Pierre GALABERT, réélu en 2010, renouvelable en 2013  
Jean TROUCHAUD, réélu en 2011. renouvelable en 2014